



Le cahier de revendications

Création : mardi 14 novembre 2017 12:05

Le 7 novembre 2017, lors du Comité de Négociations pour les Services de Police, nous avons abordé le cahier de revendications et notamment la revalorisation salariale.

Selon nous, les premiers textes de l'autorité n'atteignaient clairement pas leur but.

En réalité, nous avons parlé d'une correction des échelles salariales en comparaison avec celles de la Fonction Publique.

Il n'est pas contre pas question d'une réelle « revalorisation salariale ».

Après l'exposé des différents points de vue, tant de l'autorité que des organisations syndicales, il est clairement apparu que nous étions loin du but espéré. Nous avons ainsi dû constater qu'un groupe très important de gens de terrain n'allaient pas progresser ou très peu.

Même chose pour les membres du personnel CALog de niveau B, dont il apparaît clairement que leurs salaires sont inférieurs à ceux de la fonction publique, qui sont oubliés par cette correction salariale.

Il n'y a guère que les échelles B4, B5 et M4 qui sont corrigées réellement.

L'autorité souhaite introduire les chèques-repas (avec en contrepartie la suppression des primes de repas et de la prime de proximité). Cela n'apportera rien ou pas grand chose, surtout pour les inspecteurs B1 à B3.

Nous voulons dire clairement que nous ne sommes pas opposés au principe des chèques-repas mais nous ne voulons pas que cela entraîne une perte pour nos membres. Pour nous cela n'est pas acceptable !



Le cahier de revendications

Création : mardi 14 novembre 2017 12:05

Ce qui est important pour nous est que TOUT LE MONDE progresse en NET.

Le passé nous a appris que certaines catégories de personnel avaient été gâtées et, avec les propositions actuelles de l'autorité, ce sont encore ces catégories qui vont progresser en NET plus que les autres. Ce n'est pas notre but.

Pour tout cela, les propositions, dans leur forme actuelle, sont pour notre organisation INACCEPTABLES !

Les points de vue des différentes organisations syndicales ont été pris en note par l'autorité qui va les répercuter aux ministres concernés. L'autorité reviendra ensuite vers nous.

Nous continuons à vous informer !